

Fiche de projet - Défi « Dis-moi Dix mots »

Intitulé :

Défi « Dis-moi dix mots »

Présentation du défi :

Le ministère de la Culture et le ministère de la Justice s'associent pour proposer en ce début octobre 2020 une nouvelle opération : le défi « Dis-moi dix mots ». Ce dispositif est proposé aux établissements pénitentiaires de toute la France dans le cadre de l'opération « Dis-moi dix mots ».

Le défi « Dis-moi dix mots » s'adresse aux personnes sous main de justice et aux animateurs socio-culturels des établissements pénitentiaires dans le cadre d'ateliers reposant sur un travail linguistique à partir des dix mots sur le thème de l'air: « Dis-moi dix mots qui (ne) manquent pas d'air! ». Deux catégories sont ouvertes pour ce défi : l'une individuelle, l'autre collective. Six prix seront remis pendant la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* ; trois prix pour chacune des catégories.

Le défi « Dis-moi dix mots », si vous l'acceptez, consiste à réaliser une pastille audio (individuelle ou collective) qui doit durer entre 30 secondes et 3 minutes et peut prendre diverses formes (slam, chanson, onomatopées, plaidoirie, effets sonores, bruitages, musique, etc). Cette production doit être rendue pour le vendredi 5 février 2021.

Objectifs :

- Favoriser la prise de parole et l'éloquence
- Renforcer la maîtrise de la langue
- Donner la parole aux détenus et porter leurs voix à l'extérieur des murs
- Valoriser le travail sur la langue française comme outil de création
- Consolider autour d'un projet créatif les liens entre les personnes sous main de justice et les animateurs socio-culturels intervenant en milieu pénitentiaire

Cible :

Le défi est ouvert à un public spécifique : peuvent participer les personnes sous main de justice au cours d'ateliers encadrés par les coordinateurs socio-culturels des établissements pénitentiaires ou réalisés dans le cadre d'une activité scolaire en milieu pénitentiaire.

Le défi « Dis-moi dix mots » :

Le défi se déroulera **de 1^{er} octobre 2020 au 5 février 2021**.

Il encourage les personnes sous main de justice et les animateurs socio-culturels des prisons à se laisser inspirer par les 10 mots qui évoquent l'air dans toutes ses dimensions : *aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler, vaporeux*.

Les pastilles audio réalisées dans le cadre du défi seront soumises à un vote du jury composé notamment du ministère de la Culture (DGLFLF et Direction des affaires culturelles d'Ile-de-France), du ministère de la Justice.

Deux catégories sont ouvertes pour ce défi l'une individuelle, l'autre collective. Six prix seront remis ; trois prix pour chacune des catégories. Les lauréats seront récompensés pendant la *Semaine de la langue française et de la Francophonie 2021* (du samedi 13 mars au dimanche 21 mars 2021).

Modalités d'inscription et calendrier :

- **Lancement du projet : 1^{er} octobre 2020**
- **Période d'inscription et envoi des projets : jusqu'au 5 février 2021** (à l'adresse du ministère de la justice, action simultanée : inscription et dépôt du projet)
- **Délibération du jury : 10-11 février 2021**
- **Proclamation des résultats : 15 mars 2021** lors de la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* (diffusion des pastilles audio au cours de la Semaine + publication de l'audio sur le site « Dis-moi Dix mots » et du site du ministère de la Justice).